

Écrit par Administrator  
Lundi, 09 Avril 2012 12:07 -

---



«Malgré tout ce qu'on a réalisé dans le cadre de notre lutte contre toutes les formes de violation et de discrimination contre les femmes, nous avons toujours des filles qui sont violées et par leurs agresseurs et par la loi, quand elles sont données comme offrande à cet acte terrible ... Ces phénomènes remontent aux temps des infanticides et malgré l'existence des lois, des valeurs etc., nos filles sont toujours menacées dans leur chair... Le mariage doit être conclu entre majeurs et il doit être conforté par le respect». C'est ce qui découle de l'intervention d'Aïcha Lakhmas, présidente de l'Union de l'action féminine lors de l'allocution d'ouverture du 13ème tribunal de la femme, tenu samedi dernier à Casablanca.

Pour Nezha Alaoui, ex-parlementaire USFP qui a joué le rôle de présidente de ce tribunal constitué de Khadija Belftough Mekwar, activiste associative, Hariri Abdelmounaim, avocat au barreau de Casablanca, Aïcha Naciri, présidente de l'Association des femmes juges, Khadija Ben Daoud, avocate, Aïcha Al Hiyane, membre du bureau exécutif de l'UAF, Sabah Chraïbi, présidente de l'Association «Espace et point de départ», Leïla Majdouline, avocate et présidente de l'Association Solidarité féminine et Mohamed Messaoudi, avocat au barreau de Casablanca qui a joué le rôle de procureur général.

Dans son intervention, Aïcha Al Hiyane s'est exclamée : «Combien nous faut-il d'Amina pour convaincre le législateur d'abroger l'article 20 du Code de la famille? Amina a été violée à deux reprises, une fois par son agresseur et une deuxième fois par la loi».

Par la suite, ce fut

[Lire la suite \(Source\) >>](#)

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)